

NF EQUIPEMENTS SPORTIFS – DEMARCHE HQE :

Lancement de la certification spécifiquement dédiée aux équipements sportifs

NF Equipements Sportifs associée à la démarche HQE vient d'être officiellement lancée. Couvrant dès aujourd'hui les salles multisports puis à terme les piscines, cette certification, accréditée par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation), permet de distinguer les équipements sportifs dont les performances environnementales, énergétiques, de santé et de confort, correspondent aux meilleures pratiques actuelles.

Une certification unique en France...

Initiée par l'association AIREs dans le cadre de sa convention d'objectifs avec le Ministère de la Santé et des Sports, soutenue par le Ministère de la Santé et des Sports, attribuée par l'organisme certificateur Certivéa, la certification NF Equipements Sportifs associée à la Démarche HQE vient d'être officiellement lancée.

Couvrant aujourd'hui les salles multisports, puis d'ici à la fin 2011, les piscines, cette certification permet de distinguer en France, comme à l'international, les équipements sportifs dont les performances environnementales, énergétiques, de santé et de confort correspondent aux meilleures pratiques actuelles.

S'appliquant en phases de programmation, de conception et de réalisation, la certification NF Equipements Sportifs – Démarche HQE peut être associée aux labels de Haute Performance Énergétique (HPE) en neuf comme en rénovation.

Un double objectif à satisfaire

La certification NF Equipements Sportifs – Démarche HQE doit répondre à deux objectifs majeurs :

1. Distinguer les performances énergétiques et environnementales en définissant des critères et des seuils pour distinguer des équipements sportifs dont les performances environnementales correspondent aux meilleures pratiques actuelles et à venir...
2. Obtenir une qualité d'usage et de fonctionnalité en veillant à assurer la compatibilité entre les performances environnementales et une haute qualité d'usage des équipements.

Des spécificités environnementales à prendre en compte

Adossée aux 14 cibles de la Démarche HQE, la certification NF Equipements Sportifs comporte quelques spécificités qui sont propres aux salles multisports, comme par exemple :

- L'implantation et l'intégration du bâtiment dans son bassin de vie par l'intermédiaire d'un Projet Sportif d'Équipement,
- La prise en compte des espaces extérieurs de pratiques sportives s'ils existent,
- La prise en compte des caractéristiques des revêtements de sols sportifs,
- la création d'une qualité d'ambiance des espaces pour les usagers, quel que soit le sport pratiqué (température, stratification de l'air, acoustique spécifique aux pratiques sportives, etc.),
- l'accès à la lumière naturelle tout en limitant l'éblouissement (soleil direct à proscrire, orientation du bâtiment, protection des ouvertures),
- la création des conditions d'hygiène spécifiques et notamment le traitement des flux des sportifs, parcours propres/sales, la position des locaux à conditions sanitaires spécifiques (vestiaires, sanitaires, anti-dopage, etc.),
- les économies d'eau potable dues aux sanitaires mais aussi à l'arrosage des terrains extérieurs,
- les déchets d'activité spécifiques s'il en existe, et la promotion de nouvelles filières spécifiques,
- Etc...

7 opérations pilotes

Lancée en phase d'élaboration en février 2009, la certification NF Equipements Sportifs – Démarche HQE s'appuie sur les retours terrains de 7 opérations pilotes :

1. EDHEC – Campus EDHEC Lille
2. Ecole Sainte-Marie de Neuilly – Gymnase de l'école
3. OPAC de Paris - Equipement sportif - TEP Curial (Cité Michelet, Paris)
4. Région Nord Pas de Calais - Vélodrome de Roubaix
5. Ville d'Antibes Juan-Les-Pins - Salle Omnisport des Trois Moulins
6. Ville de Paris - Création d'un complexe sportif ZAC Beaujon
7. Ville de Paris - Gymnase Pajol à Paris

Pour aller plus loin...

Certivéa, le certificateur français pour les bâtiments non résidentiels

Certivéa est une filiale du Groupe CSTB qui accompagne, par la certification en France et à l'étranger, les démarches d'amélioration de la performance des acteurs de la filière construction dans toutes ses dimensions : managériale, satisfaction client, performances technique et environnementale. Certivéa est aujourd'hui considérée comme un réel partenaire du changement pour les acteurs de la filière bâtiment/ville/territoire. Sa mission principale est de susciter l'amélioration et d'attester de la performance des acteurs et des bâtiments, villes et territoires dans un objectif de développement durable. Certivéa propose une offre de certification axée sur les ouvrages tertiaires et les acteurs.

Pour aller plus loin : www.certivea.fr

Contact presse pour informations complémentaires :
Le Bonheur est dans la Com' - Ingrid Launay / Aurélie Fitoussi
01 43 83 53 32 – launay@bcomrp.com